



Université d'Abomey-Calavi

République du Bénin



Personne Responsable des Marchés Publics

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)



Avis n° : 009 -2026/UAC/CCMP/PRMP/SPM du 20/05/2026

Nom de l'Autorité contractante : UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

Objet : ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET SPÉCIFIQUES AU PROFIT DE CERTAINES ENTITÉS (RECTORAT, FADESP)

Référence SIGMAP : F_UAC_121764

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la publication du Plan de Passation des Marchés Publics de l'Université d'Abomey-Calavi sur le portail web des marchés publics le 13 avril 2026.
2. L'Université d'Abomey-Calavi a inscrit dans le cadre de l'exécution de son budget, gestion 2026 des fonds propres afin de financer l'acquisition de consommables informatiques et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'Acquisition de consommables informatiques et spécifiques au profit de certaines entités (Rectorat, FADESP)**
3. L'Université d'Abomey-Calavi sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour acquérir et livrer les consommables informatiques répartis en deux composantes indissociables à savoir :
 - Composante 1 : Rectorat,
 - Composante 2 : FADESP,

Le marché est en lot unique. Les variantes ne seront pas prises en compte. Ces fournitures sont à livrer à l'Université d'Abomey-Calavi dans un délai de trente (30) jours calendaires.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne Responsable de Marchés Publics de l'UAC* et prendre connaissance du dossier d'appel d'offre à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat permanent des Marchés Publics de l'UAC sis au 3^{ème} étage du nouveau bloc administratif du Rectorat - Bureau N°3-49, Email : contacts.prmp.uac@gmail.com / sp.prmp@uac.bj**, tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 16 heures 30 minutes (**heure locale**).

6. Le délai de livraison est de trente (30) jours calendaires.

7. Les exigences en matière de qualification sont :



a) **Pour les anciennes entreprises :**

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise spécialisée dans la commercialisation des matériels ou consommables informatiques, justifié par l'inscription au registre de commerce ou aux statuts comme activité principale. Les domaines d'activités désignés comme « diverses prestations ou prestations diverses » ne seront pas considérés ;
- Être à jour vis-à-vis de la législation béninoise ;
- Disposer du personnel ci-après : un technicien supérieur en maintenance informatique (titulaire d'une licence en informatique avec trois (03) années d'expériences dans la distribution et le service après-vente des consommables informatiques dont au moins une (01) année d'expériences spécifiques dans la distribution des consommables informatiques. La qualification et les expériences du personnel doivent être justifiées par des copies légalisées des diplômes et des attestations de travail.
- avoir réalisé au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés similaires portant sur **la fourniture de consommables ou matériels informatique d'un montant minimum de quatre-vingt-quatre millions huit cent soixante-cinq mille trois cent quatre-vingt-dix-huit (84 865 398) francs CFA HT** chacun, qui ont été exécutés de manière satisfaisante et terminés, pour l'essentiel justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception. Chaque attestation de bonne fin d'exécution ou copies des procès-verbaux de réception doit être accompagnée des copies légalisées de leurs contrats correspondants, délivrés par une Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou par une multinationale ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné ;
- Une fiche technique en couleur de chaque article, délivrée par le fabricant ;
- Capacité financière :
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) au moins égal à **cent trente-deux millions six cent deux mille cent quatre-vingt-cinq (132 602 185) francs CFA** ; justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et comptables agréés du Bénin et portant la mention de la DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en original ou en copies légalisées Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;
- Disposer d'avoir liquide sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **deux cent douze millions cent soixante-trois mille quatre cent quatre-vingt-seize**



(212 163 496) francs CFA au moins, justifié par une attestation de capacité financière valide à la date de dépôt des offres d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin ou encore d'une institution bancaire habilitée agréée par le Ministre en charge des Finances ;

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence :

- Capacité technique et expériences :
 - Être une entreprise spécialisée dans la commercialisation des matériels ou consommables informatiques, justifié par l'inscription au registre de commerce ou aux statuts comme activité principale. Les domaines d'activités désignés comme « diverses prestations ou prestations diverses » ne seront pas considérés ;
 - Être à jour vis-à-vis de la législation béninoise ;
 - Disposer du personnel ci-après : un technicien supérieur en maintenance informatique (titulaire d'une licence en informatique avec trois (03) années d'expériences dans la distribution et le service après-vente des consommables informatiques dont au moins une (01) année d'expériences spécifiques dans la distribution des consommables informatiques. La qualification et les expériences du personnel doivent être justifiées par des copies légalisées des diplômes et des attestations de travail.
 - Autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire concerné ;
 - Une fiche technique en couleur de chaque article, délivrée par le fabricant ;
- Capacité financière :
 - Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et comptables agréés du Bénin et portant la mention de la DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention DGI doivent être en original ou en copies légalisées ;
 - Disposer d'avoir liquide sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **deux cent douze millions cent soixante-trois mille quatre cent quatre-vingt-seize (212 163 496) francs CFA** au moins, justifié par une attestation de capacité financière valide à la date de dépôt des offres d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin ou encore d'une institution bancaire habilitée agréée par le Ministre en charge des Finances ;
 - Fournir la preuve d'une assurance de risques professionnels à hauteur de **Cent seize millions six cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent vingt-trois (116 689 923) francs CFA**.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offre national ouvert à compter du 26/05/2026. Le dossier d'appel d'offre en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés

publics sis au 3ème étage du nouveau bloc administratif du Rectorat - Bureau N°3-49 ; tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures 30 minutes, heure locale. Le dossier d'appel d'offre sera adressé aux candidats à leurs frais par Boite postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics (SP-PRMP) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), sis au 3ème étage du nouveau bâtiment du rectorat au campus d'Abomey-Calavi, au plus tard le 15 / 06 /2026 à 9 heures 00 minute, heure locale. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **salle de conférence de la PRMP-UAC sis au 3ème étage du nouveau bloc administratif du Rectorat. Bureau N°3-14 le 15 / 06 /2026 à 10 heures 00 minutes ; heure locale.**
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **un million soixante mille huit cent dix-sept (1 060 817) francs CFA.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours **calendaires** à compter de la date limite de soumission.



Abomey-Calavi, le 20 / 05 / 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics



Yannick S. G. DOSSOU